



Ref : CA2018/84

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2018**

**DÉLIBÉRATION PORTANT ACTUALISATION DE LA COMPOSITION NOMINATIVE  
DE LA COMMISSION DES STATUTS DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➔ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 05 octobre 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-7, D.719-3 ; D.719-17 ; D.719-22 ; D.719-247 ; D.719-27 ; D.719-28 ; D.719-36,  
Vu le décret n°2017-610 du 24 avril 2017,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

***Etant préalablement exposé que:***

Conformément aux statuts en vigueur de l'université, cette dernière a procédé en septembre 2017 à l'installation de sa commission des statuts.

Pour rappel: cette instance est chargée de procéder à l'examen des projets de rédaction et/ou de modification des statuts et règlement(s) intérieur(s) de l'université et de ses composantes, avant avis du comité technique et leur soumission au conseil d'administration.

Elle comprend :

- **2 représentants de chacune des listes enseignantes représentées au Conseil d'Administration,**
- 1 représentant de chacune des sections syndicales représentatives de personnels enseignants de l'université,
- 2 représentants BIATSS de chacun des syndicats représentés au Comité Technique
- **2 représentants de chacune des organisations étudiantes représentées au Conseil d'Administration.**

Elle est présidée par le président d'université ou par le vice-président du Conseil d'administration. Le Directeur général des services et le responsable de la cellule juridique sont membres de droit de cette commission.

Depuis l'installation en septembre 2017 des modifications sont intervenues dans la représentation au CA des élus du collège usagers (renouvellement intégral de ce collège lors des élections des 21 et 22 mars 2018) ainsi que dans la représentation au CA des élus du collège B (promotion ; départ en retraite).

Considérant la nécessité de procéder à la mise au jour de la composition de la commission des statuts s'agissant des représentants de chaque liste élue au CA dans les collèges « B » et « usagers»,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE**, par la présente délibération, la nomination à la commission des statuts de l'Université Bordeaux Montaigne, pour la représentation des collèges B et usagers, des élus suivants:

	<b>Collège B</b>	<b>Collège usagers</b>
<b>Liste Tempo</b>	ERTLE Antoine	
<b>Liste Culture Montaigne</b>	BOYE Gilles	
<b>Liste EBM</b>		BERARD Quentin (suppléante : PASCAL Marie)
<b>Liste UNEF</b>		MOYON Kévin (suppléant: HUBER Romain)
<b>Liste Bouge ton campus (FAGE)</b>		DANEDE Blanche (suppléant: DESSAINTS Alexandre)

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 05 octobre 2018.*

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	33
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/01/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 15/11/2018